

Philippe Noguès

Député du Morbihan

Hennebont, le 25/01/2017

Madame Ségolène ROYAL
Ministre de l'Environnement
De l'Energie et de la Mer
92055 La Défense CEDEX

Copie à : M. Norbert Métairie, Président de Lorient Agglomération
M. François Goulard, Président du Conseil Départemental du Morbihan
M. Jean-Yves Le Drian, Président du Conseil Régional de Bretagne

Objet : Alerte sur la fermeture imminente du centre soin de la faune sauvage « Volée de Piafs »

Madame la Ministre,

Je sollicite aujourd'hui votre attention sur la situation alarmante et urgente du centre de soins de la faune sauvage, situé à Languidic (Morbihan) et menacé par une fermeture imminente.

Le centre de soins « Volée de Piafs » et l'association éponyme ont été créés il y a 10 ans afin de répondre à l'urgence de soin pour les animaux en détresse de notre faune sauvage. Ces animaux sont pour la plupart victimes des activités humaines : dommages causés aux milieux naturels, diminution inexorable de la surface d'habitat, chocs routiers, pollutions de toute sorte sur terre comme en mer. À toutes ces menaces vient s'ajouter celle de plus en plus inquiétante du réchauffement climatique qui favorise le développement de maladies telles que le botulisme ou le parasitisme massif.

En 2016, 3000 animaux ont été recueillis et soignés, au total ce sont 13350 animaux qui ont bénéficié d'une prise en charge depuis 2007. Depuis sa création, le centre accueille et soigne chaque année 20 à 30% d'animaux supplémentaire. Structure unique dans la région, l'association a ainsi répondu à un besoin très fort. Sa disparition laisserait donc un immense vide et serait une catastrophe pour tous les animaux en détresse. Cette fermeture aurait également des conséquences à l'échelle nationale car au fil des années le centre est devenu une référence dans les soins à la faune sauvage, prodiguant des conseils à des associations dans tout le pays et recevant des animaux venus des quatre coins de la France.

Les citoyens sont de plus en plus vigilants quant à la protection de la biodiversité et sensibles à la sauvegarde de la faune, ce qui explique l'engouement pour cette association, forte de ses 550 adhérents et des nombreux bénévoles qui œuvrent au quotidien pour faire vivre le centre et ses pensionnaires. Or, alors que depuis 2007 l'association n'a de cesse de solliciter des soutiens financiers auprès des collectivités locales et territoriales afin que l'activité qu'elle effectue soit subventionnée, elle a trouvé porte close lorsqu'elle a sollicité l'aide du Conseil Régional, de la Communauté de Commune ou de l'association des maires du Morbihan. A l'heure actuelle le centre de soin survit grâce à la subvention du Conseil Départemental du Morbihan (passée de 10 000 euros par an à 5000 depuis 2015 alors que les besoins ont triplé), l'aide financière de cinq communes et les sommes allouées sous forme de subvention unique par trois parlementaires. Pour ma part, je soutiens l'association par le biais de ma réserve parlementaire tous les ans depuis le début de mon mandat, mais ce n'est hélas pas suffisant pour soigner 3000 animaux par an.

L'association revêt pourtant une dimension de service public, en soignant ces animaux mais aussi en sensibilisant le public et en accueillant et formant 35 volontaires en services civiques depuis 2011. Hormis le public, les gendarmes, les policiers municipaux, les pompiers, la DIR Ouest et l'ONCFS font appel au centre pour accueillir les animaux blessés ou saisis. En cette période où sévit la grippe aviaire, l'association est sollicitée par l'ONCFS et la DDPP pour assurer une vigilance sanitaire, signaler les mortalités suspectes et envoyer les sujets morts à risque à la SAGIR pour analyse. En 2014 le centre de soin a par ailleurs été intégré au plan Polmar Terre, étant la seule structure en sud Bretagne pouvant intervenir sur les oiseaux lors d'une pollution majeure en mer. Mais il a dû progressivement se désengager faute de moyens financiers et humains pour assurer correctement cette lourde tâche.

Pourtant, malgré son caractère absolument nécessaire et en dépit de tous les soutiens qu'elle reçoit (financement participatifs, fondations...), l'association « Volée de Piaf » est arrivée au bout de ses possibilités de fonctionnement dans l'état actuel des choses et sa fermeture est aujourd'hui imminente faute de trouver un financement supplémentaire fiable et durable de 50 000 euros par an. Le personnel embauché jusque-là est composé d'un emploi saisonnier à mi-temps et d'emplois aidés à temps partiel ou complet que l'association n'est pas en mesure de pérenniser sur le long terme.

Au vu des éléments présentés ci-dessus je souhaitais vous alerter sur la catastrophe que représenterait la fermeture de ce centre aussi bien pour la région qu'au niveau national où le vide laissé aurait des conséquences désastreuses pour la protection de la faune. C'est pourquoi je vous demande aujourd'hui de mettre en œuvre tous les moyens possibles pour sauver « Volée de Piafs » et garantir les activités sur le long terme de ce centre de soin indispensable pour la biodiversité de la région.

Vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à cette demande, je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma haute considération.

Philippe Noguès
Député du Morbihan

Philippe Noguès, Député du Morbihan - 2 quai Pont-Neuf – BP 50208 – 56 704 Hennebont Cedex
Tél : 02 97 05 34 81 – permanence@philippe-nogues.fr